

LETTRE D' INFORMATION

Voici les vacances - et pour ce mois de Juillet nos lecteurs n'auront droit qu'à un numéro de L'EQUIPE un peu maigre. Au moins n'y trouveront-ils pas de chiffres ni de graphiques. Ils y trouveront par contre quelques pages de couleur : de vieux souvenirs dakarois de l'un d'entre nous et, de nouveau, des dessins humoristiques de A. ALIBERT que nous remercions très vivement de son envoi.

°
° °

Voici les vacances et Noël est encore loin. Cependant notre distinguée spécialiste des fêtes et réjouissances est obligée de penser sans plus tarder à l'organisation de notre Arbre de Noël ; il lui faut acheter les jouets ; il lui faut surtout trouver une salle, car l'an dernier déjà celle de "Rhin et Danube", que nous utilisions traditionnellement - et gratuitement - s'est révélée trop petite. Il faudra donc trouver plus grand et, cette fois, payer ! Heureusement "le Comité d'Entreprise est riche" comme dirait notre Directeur Général. Il est vrai que nous sommes à l'aise. D'ailleurs, vous avez vu nos comptes. Mais chut ! nous avons dit que nous ne parlerions pas de chiffres aujourd'hui.

°
° °

L'un de nos camarades du Comité d'Entreprise fait la suggestion suivante : certains parmi nous ont des activités artistiques que nous ignorons, ou du moins que beaucoup d'entre nous ignorent : dessin, peinture, sculpture etc ... Pourquoi, à l'occasion de la fête de l'Arbre de Noël, n'organiserions-nous pas une exposition de leurs oeuvres, s'ils veulent bien y participer ?

.../..

L'idée nous paraît bonne. Les amateurs, les peintres du dimanche, veulent-ils se faire connaître ? Nous voulons dire : veulent-ils nous faire savoir s'ils consentent à exposer, et quoi ? Les professionnels également, au cas où il y en aurait. Mais cela nous étonnerait, une telle qualification paraissant difficilement compatible avec un emploi au BCEOM.

Encore que ... On ne sait jamais ... Nous voici tellement nombreux maintenant ... Supposons par exemple que l'un d'entre nous, s'occupant (façon de parler) de plusieurs opérations rattachées à des Services ou Divisions différents, réussisse à passer entre les gouttes et s'en aille planter son chevalet, pendant les heures de bureau, dans les vieux coins pittoresques du XIVème : Ce serait très drôle ; immoral, certes, et de peu de profits pour notre Société, mais très drôle. L'intéressé revenant, bien sûr, tous les quinze jours remplir sa feuille de temps passé.

Nous vous entendons d'ici : "Assez ! assez de ce baratin". Mais nous vous avons promis une lettre d'information chaque mois, et si vous croyez que c'est facile d'écrire une lettre d'information quand on n'a pas d'informations, et qu'en outre on part en congé dans huit jours ... Alors pour une fois soyez indulgents. Nous le sommes bien à votre égard, car des informations, vous ne nous en envoyez guère, et même pas du tout, vous autres là-bas, vous autres des Délégations et Missions du B.C.E.O.M. outre-mer.

Travail mis à part, il s'est quand même passé quelque chose ces temps derniers au B.C.E.O.M. : un petit drame, tout petit en vérité. Et c'est bien pour vous là-bas, des Missions et Délégations, que nous le racontons, car au Siège, il y a longtemps que tout le monde est au courant.

Fonctionne au B.C.E.O.M., depuis une date qui se perd dans la nuit des temps, ce que tout le monde appelle "la coopérative". Justement, ce n'en est pas une : il s'agit d'un groupement d'achat dénommé PARIS-OUEST, qui peut pratiquer certains prix avantageux sur des produits alimentaires ou d'entretien en se déchargeant des tâches de distribution sur les organismes qu'il ravitaille. Une trentaine de personnes en sont au B.C.E.O.M. les clients réguliers.

Deux sortes de difficultés sont survenues :

.../..

- d'une part, l'organisation au B.C.E.O.M. pour la prise des commandes et la délivrance des marchandises a connu certaines défaillances.
- d'autre part, le groupement PARIS-OUEST a estimé le montant global des commandes trop faible pour permettre des livraisons hebdomadaires.

Il faut dire qu'autrefois les commandes du B.C.E.O.M. étaient bloquées avec celles de la rue Oudinot, puis, jusqu'en février dernier, avec celles d'AIR FRANCE, mais que depuis lors, à cet égard, le B.C.E.O.M. fonctionne tout seul comme un grand, bien que le total de ses commandes ne dépasse pas, en moyenne, 500 ou 600 Francs par mois.

Les autorités administratives de notre Maison pensèrent donc que le plus simple était de renoncer purement et simplement aux achats à PARIS-OUEST, de cesser l'aide apportée par certains agents du B.C.E.O.M. pour la distribution, et d'éviter du même coup les perturbations ainsi créées pendant les heures de bureau.

Les Délégués du personnel firent alors état auprès du Directeur Général des protestations de nombreux agents.

Le Comité d'Entreprise, sollicité pour prendre en charge la gestion de l'opération, renâcla : ses membres estimèrent qu'ils avaient suffisamment à faire et, qu'au surplus, les agents qui avaient protesté, pouvaient faire eux-mêmes un effort s'ils désiraient continuer à bénéficier des avantages qu'ils trouvaient dans le groupement d'achat PARIS-OUEST.

Bref, au cours d'une réunion du Comité d'Entreprise qui eut lieu le 5 juin sous la présidence de Monsieur BOURRIERES, et après que les Délégués du personnel eussent été entendus, les dispositions suivantes ont été prises :

- Mademoiselle LECABLE essaiera d'obtenir du groupement d'achat des livraisons chaque quinzaine, par paquets individuels.
- Si elle y réussit, un ou une responsable sera recherché par Monsieur CARPENTIER et se chargera
 - de prendre les commandes et leur montant, un jour de la semaine entre 17h 30 et 18h.
 - de délivrer les paquets individuels, un jour par quinzaine entre 17h 30 et 18h.
- Le Comité d'Entreprise versera à ce ou cette responsable une petite allocation mensuelle.

Aux dernières nouvelles, les choses ont l'air de s'arranger avec le groupement et une bonne âme a été découverte pour faire le travail.

.../..

Et maintenant fini de rire, car nous avons gardé pour la fin la seule chose sérieuse que nous ayons à vous raconter :

Le Comité d'Entente du B.C.E.O.M. s'est réuni mercredi 28 juin à 8h 30. Etaient présents les membres habituels de ce Comité : représentants des Syndicats, délégués du Personnel et membres du Comité d'Entreprise. Nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Philippe OBLIN, venu pour le compte de ses camarades Ingénieurs et Ingénieurs civils des Ponts & Chaussées qui n'étaient pas jusqu'alors représentés au Comité d'entente.

La réunion était consacrée à un exposé de Paul SIMEON, qui, ainsi que Bernard HYON, participe aux négociations entre organisations syndicales de salariés et d'employeurs pour l'établissement des textes de conventions collectives relatives aux bureaux d'études. Nous donnons, en annexe, un résumé de cet exposé.

Nous vous rappelons qu'une première fois, en février dernier, P. SIMEON avait fait le point à ce sujet et que, dans L'EQUIPE de ce même mois, nous avons publié, sous le titre "Conventions collectives des bureaux d'études", les informations qu'il nous avait communiquées. Nous vous demandons de vous y reporter pour mieux comprendre nos informations d'aujourd'hui.

Des réunions du Comité d'entente à ce sujet sont particulièrement intéressantes : non seulement parce qu'elles nous renseignent et nous permettent, à notre tour, de vous renseigner - mais encore parce que, comme nous en avons pris conscience le 28 juin au cours de la discussion qui a suivi l'exposé de P. SIMEON, elles font apparaître des problèmes, ou apportent des suggestions, dont la connaissance est utile aux camarades qui ont accepté la lourde tâche de discuter pour notre compte avec les organisations patronales et que nous remercions ici de leur dévouement.

Nous nous proposons de nous retrouver tous en Octobre pour connaître l'évolution des négociations en cours entre les organisations syndicales de salariés et d'employeurs. Nous entamerons d'ailleurs à ce moment là les premières séances de travail qui auront pour objectif la mise sur pied de l'accord d'entreprise qui devra être discuté ensuite avec la Direction, en application des textes des conventions collectives. Ce texte allègera notre règlement intérieur et permettra ainsi d'actualiser ce dernier.

Bonnes vacances à tous.

CONVENTIONS COLLECTIVES DES BUREAUX D'ETUDES - suite - (1)

En Novembre 1966, les diverses organisations patronales et salariales avaient paraphé le projet de convention nationale des E.T.D.A. (Employés, techniciens, dessinateurs et assimilés) qui ne devait prendre effet qu'à la date de la signature de la convention collective relative aux I.A.C. (Ingénieurs, Assimilés et Cadres). La rédaction de cette dernière convention était en cours. Enfin, trois protocoles d'accord avaient été signés : l'un d'eux, portant sur l'affiliation obligatoire des E.T.D.A. et des I.A.C. au régime d'assurance chômage de l'UNEDIC (2), était rendu applicable dès le 1er Janvier 1967.

Alors que tout paraissait donc en bonne voie, un coup de théâtre s'est produit, en Mars dernier. La chambre des Ingénieurs Conseils de France (C.I.C.F.), qui, avec Syntec - Icofrance, poursuivait les négociations en face des organisations syndicales de salariés, a décidé de rompre tous pourparlers, en refusant de reconnaître pour valables les signatures de ses représentants. Elle a porté l'affaire devant la justice et une instance est en cours.

Pourquoi une telle décision ? Vraisemblablement parce que la C.I.C.F., qui groupe de nombreux petits bureaux d'études dont les moyens financiers ne sont pas très importants, s'est trouvée prise à la gorge par l'application du protocole relatif à l'assurance chômage, impliquant un lourd versement rétroactif des employeurs à l'UNEDIC.

* * *

Les conséquences de cette rupture des négociations sont assez graves :

- 1.- Syntec-Icofrance demeure la seule organisation patronale en face des organisations salariales. Sera-t-elle considérée comme suffisamment représentative pour permettre d'engager la procédure d'extension permettant l'application des conventions collectives à l'ensemble de la profession ?

(1) - Voir L'EQUIPE du mois de Février 1967.
(2) - Voir L'EQUIPE du mois de Mai 1967.

D'après les renseignements obtenus au Ministère du travail, cela serait possible si Syntec-Icofrance représentait une majorité indiscutable dans la profession.

Une étude est en cours à ce sujet. Il est difficile d'évaluer la représentativité de la C.I.C.F., mais il semble que cette dernière ne groupe guère qu'un tiers de la profession. Quant à Syntec, elle voit actuellement s'élever le nombre de ses adhérents et il y a tout lieu de penser qu'elle n'est pas loin de représenter les deux tiers restants de la profession.

2.- Jusqu'à présent et à la demande de Syntec aussi bien que de la C.I.C.F., les exigences des représentants des salariés avaient toujours été réduites, minimisées, du fait précisément que la C.I.C.F. groupait de petits bureaux d'études pour lesquels toutes sérieuses augmentations de charges pouvaient être graves et risquaient d'entraîner du chômage.

A partir du moment où la C.I.C.F. reprenait ses billes, il était normal que les représentants des salariés, face maintenant à Syntec seul, reprennent, au moins partiellement, les leurs et demandent à remettre en cause certaines dispositions concernant aussi bien la convention E.T.D.A. déjà paraphée que la convention I.A.C.

Les organisations salariales, tout en étant d'accord pour ne pas manifester d'exigences excessives, posèrent, cependant fin Avril comme condition pour la reprise des négociations, le réexamen des trois sujets suivants :

- a)- revalorisation de la valeur du point pour les E.T.D.A.
- b)- réévaluation des indemnités de licenciement pour les E.T.D.A.
- c)- complément de durée de congé pour les agents de moins de 21 ans.

Syntec vient de faire connaître sa réponse aux nouvelles propositions des Syndicats : elle est totalement négative et s'appuie sur les considérations suivantes : Si les Syndicats maintenaient leurs exigences, C.I.C.F., dont la position actuelle n'est pas forcément irréversible du fait notamment des perspectives ouvertes par les Ordonnances en matière d'aide aux chômeurs, se détournerait définitivement de nos Conventions collectives. De ce fait, l'extension de celles-ci à l'ensemble de la profession, ou des principaux objectifs poursuivis par les Syndicats, deviendrait beaucoup plus aléatoire.

.../...

Les Syndicats ont alors fait savoir à Syntec qu'il convenait dans ces conditions, avant de trancher cette question, d'attendre de connaître, d'une manière précise, le contenu des Ordonnances et la nouvelle position que C.I.C.F. serait amenée à prendre en fonction de celles-ci.

* * *

Parallèlement à ces discussions, les Syndicats ont mis au point un projet de texte relatif aux conditions des déplacements à l'étranger, auxquelles s'intéressent d'ailleurs vivement d'autres professions que les bureaux d'études.

Ce texte doit s'insérer dans chacune des deux Conventions collectives E.T.D.A. et I.A.C. au titre IX de celles-ci.

Remis à Syntec, il y a 2 mois de cela, il a provoqué de sa part la rédaction d'un contre-projet qui fut communiqué aux Syndicats le 22 Juin dernier. Ce contre-projet est très en arrière du projet initial et les Syndicats l'ont jugé inacceptable. Il a donc été décidé d'examiner, en sous-commission technique restreinte, les deux textes en question et d'en dégager un compromis acceptable pour tous. Ces travaux débiteront courant Septembre.

* * *

Enfin, Syntec a présenté, fin Juin, un projet de classification des E.T.D.A. Un travail sérieux d'analyse a été fait, mais il ne concerne que les dessinateurs et il ne semble pas, à première vue, que les indices avancés doivent donner satisfaction aux salariés. Ce projet de classification, comme celui concernant le Titre IX, sera soumis, dès le mois de Septembre, à l'examen d'une sous-commission spécialisée.

Les choses en sont là. Cependant, Syntec semble toujours pressée de signer. Elle avait même manifesté le désir que les Conventions fussent signées avant l'été !

En fait donc, les discussions reprendront dès le mois de Septembre prochain et l'on peut espérer qu'elles permettront d'aboutir pour le début de l'année prochaine.

LE VOYAGE EN ALGERIE RECOMMENCE

Tante BJO (Madame ORMIERES pour les lettres officielles) a réussi grâce à sa persévérance à réunir les films et les photos réalisés pendant le voyage en Algérie par un certain nombre de nos camarades (nous avons découvert des talents cachés, ce qui doit faire plaisir à Monsieur BLANC, encore que pour l'occasion il n'y ait pas eu de chevalet à planter).

C'est ainsi que le lundi 3 juillet à 17h 30, nous avons pu recommencer notre périple et admirer à nouveau la verdure de la ferme de la République, le lever du soleil à l'Hôtel Nomade, les cinq villes de GARDAIA, les torchères d'HASSI-MESSAOUD, le port d'ORAN, la côte oranaise, etc ... J'allais oublier de mentionner les vedettes principales de ces mètres de pellicules, nos chers DC3 et DC4, que nous pûmes recontempler sous tous les profils ...

Le début de cette sympathique réunion fut marqué par une surprise pour les organisateurs. Par une délicate attention des participants du voyage, un cadeau fut remis à Tante BJO, ainsi qu'à Papa (Monsieur NOGUIER) et à Monsieur DAGOIS qui avait effectué avec Madame ORMIERES le voyage de reconnaissance en janvier dernier. Monsieur BLANC, parti en vacances, s'était fait représenter par Monsieur MAILLANT pour donner lecture d'un "petit billet" mettant gentiment en boîte les deux mamans (Mademoiselle GACHARD et Mademoiselle LECABLE) qui reçurent avec joie de leurs enfants une gerbe de magnifiques roses. Ce témoignage de sympathie fut ressenti très profondément par nous tous, car il concrétisait la réussite de ce voyage sur le plan de l'amitié au sein de notre Société.

Les camarades qui n'ont pas eu la joie de venir avec nous cette année ne doivent pas désespérer. D'autres voyages les amèneront sous d'autres cieux mais le climat se retrouvera aussi chaleureux nous n'en doutons pas.

" L'Equipe d'Organisateurs "

P.S. Pour une fois les absents n'auront pas tort, car une prochaine séance de projection aura lieu "à la rentrée".

C A R N E T R O S E

Nous apprenons avec joie la venue au monde le 13 Mai 1967
d'un petit Jacques au foyer de Monsieur RIEUX, Ingénieur, actuellement en
mission au CAMEROUN.

Félicitations aux heureux parents.

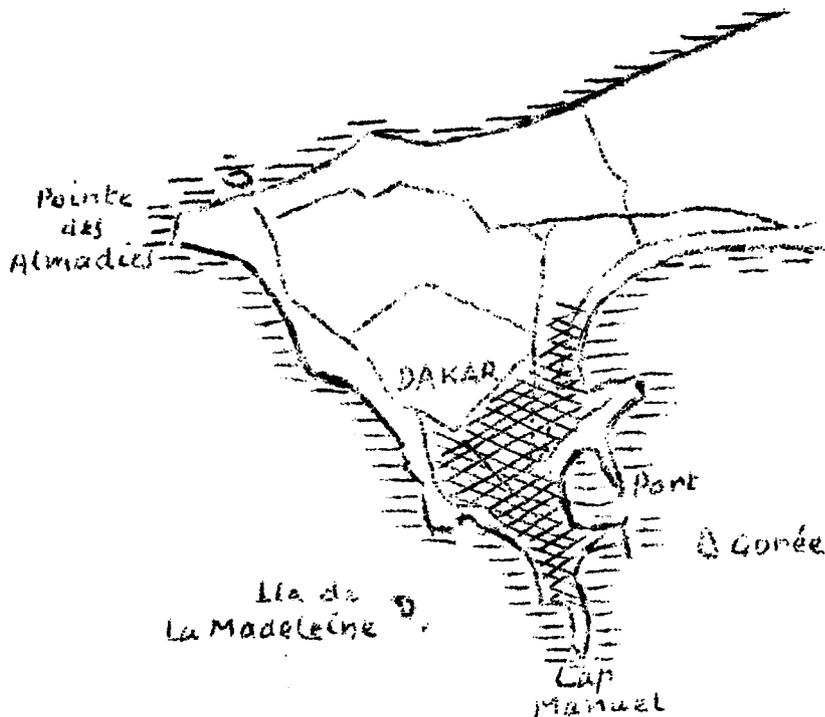
COOPERATIVE - DERNIERE MINUTE

Une information de dernière heure nous parvient au sujet de la Coopérative PARIS-OUEST.

La période des vacances est un moment peu favorable pour démarrer une nouvelle formule, tant du côté de PARIS-OUEST, que de notre côté (le volume des commandes risquant de ne pas être assez élevé pour démontrer l'efficacité du nouveau système à mettre en place).

La reprise des livraisons sera donc réexaminée la première semaine d'Octobre et vous serez informés aussitôt de ce qui pourra être fait.

SUR LES BASALTES DU CAP VERT.



Aux temps heureux où l'on n'était pas toujours pressé, lorsqu'on rejoignait par bateau son poste Outre-Mer, les longues heures sur le pont nous apprenaient, passé TENERIFFE ou CASABLANCA, l'art utile de ne rien faire et la patience des marins.

Le bateau, filant tout juste ses douze noeuds, roulait mollement sur la houle atlantique. La côte était là-bas, quelque part vers l'Est. On l'apercevait parfois, plate et monotone, mangée de soleil, inhospitalière et défendue par les rouleaux blancs de la barre.

Le temps passait et l'on vivait chaque jour, aussi bien qu'en avion, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Et puis un beau matin, malgré l'heure indue, les passagers en robe de chambre, habitués de la ligne, se retrouvaient sur le pont pour regarder venir à eux et tourner lentement à babord un paysage plus vivant et plus humanisé : la presqu'île du CAP VERT. Et c'était là que bien avant de poser le pied sur le quai du port de DAKAR, nous reprenions vraiment contact avec notre Afrique.

Lorsqu'on a doublé les Almadies, pointe extrême du continent, célèbre par le nombre des bateaux qui s'y sont échoués pour des raisons bonnes ou mauvaises, on décrit alors, avant d'entrer au port ouvert à l'Est, un large demi cercle autour de cette tête de bique obstinée à quoi ressemble, sur une carte, la presqu'île.

Des masses basaltiques viennent lentement s'interposer entre l'oeil et la côte : c'est l'île de la Madeleine et les écueils qui la flanquent. Mais le regard ne s'y arrête guère et va chercher au-delà d'autres basaltes : ceux du Cap Manuel pointé vers le Sud; puis la verdure et les maisons blanches du Haut-Dakar.

Et voici qu'approche un autre îlot, basaltique lui aussi et qu'il faut aussi contourner : l'îlot de Gorée. Le bateau passe à le frôler. Une falaise abrupte découvre peu à peu, à mesure qu'on remonte au Nord, une plage tranquille et une petite ville vieillotte et colorée, d'aspect méditerranéen, plaisamment éclairée par le soleil levant. Le regard s'attarde sur les restes du vieux fort jadis bâti par les Portugais, maintes fois rasé et reconstruit - et déjà Gorée s'éloigne . . . Gorée n'est bientôt plus qu'une jolie tache claire aux ocres chantants sur l'eau bleue.

Et vers l'avant, voici DAKAR.

*
* *
*

Au temps dont je parle, si la petite rade de Gorée était accueillante, l'antique rafiote ne l'était guère qui assurait le service quotidien de l'île. On l'appelait "La chaloupe", fumant et crachottant de partout, noir de suie, il n'avait pas de quoi tenter les Dakarois et Gorée n'était point pour eux un but habituel de promenade. La plupart, cependant, y étaient allés au moins une fois, pour meubler un dimanche vide ou pour retrouver les traces d'un passé très ancien, lourd de gloire et de misères.

.. / ..

Que de souvenirs s'attachent à cet îlot long de huit cent mètres :

Depuis qu'à la fin du XIV^{ème} Siècle un Comptoir français y fut pour la première fois fondé, son destin n'a cessé de suivre les vicissitudes de notre histoire et de subir le contrecoup des guerres européennes.

Prise et reprise, fortifiée puis abandonnée, occupée tour à tour par les Français, les Portugais, les Hollandais, les Anglais, Gorée ne nous fut rendue définitivement qu'en 1814, par le Traité de PARIS.

Elle était devenue, dès qu'avait commencé à se développer la colonisation des Antilles, le lieu commode où l'on stockait les esclaves avant de les déporter - ou de les exporter - vers les Indes Occidentales. Et jusqu'au XIX^{ème} Siècle l'île demeura pendant de longues périodes, pour les uns ou pour les autres, une "captiverie" florissante. On y voyait encore, il y a quelques années, au sous-sol d'une vieille maison, de sinistres cellules où les négriers entassaient le "bois d'ébène" avant de le diriger sur l'Amérique. Mais Blancs et négriers eux-mêmes y vécurent aussi des années de misère et de désolation : ils y connurent de terribles révoltes d'esclaves et, en 1779, l'île vit sa population décimée par une épidémie de fièvre jaune.

Mais Gorée évoque aussi des souvenirs plus plaisants et plus glorieux : lorsqu'en 1786 le chevalier de Boufflers se vit confier le Gouvernement du Sénégal, il installa à Gorée sa résidence personnelle. Sa correspondance avec Mme de Sabran donne une idée de l'attrait que cette petite île exerçait sur lui : "un pays délicieux, en comparaison du triste Sénégal . . ."

Plus tard, après le traité de PARIS, Gorée connut même une période de grandeur et, tandis que St-Louis demeurait capitale du Sénégal, elle devint le chef-lieu des "Etablissements français du Sud". Ce fut FAIDHERBE, Gouverneur du Sénégal, qui obtint, en 1859, le rattachement de ces Territoires à son Gouvernement.

La décadence de Gorée commence, au début du XX^{ème} Siècle, avec la création et le développement de DAKAR. En 1902, faute de résidence à DAKAR, le premier Gouverneur Général de l'A.O.F. alla s'y installer; mais dès 1908, son successeur en partait pour occuper, dans la nouvelle capitale, le palais qu'on venait d'y construire.

..//..

Gorée n'abrita plus que pour quelque temps divers Services administratifs et, jusqu'aux années 30, l'imprimerie du Gouvernement Général. Aujourd'hui ses vieilles maisons, si habilement conçues autour de leur cour intérieure pour protéger aussi bien leurs habitants des rigueurs du soleil d'hivernage que du grand vent de la saison fraîche, tombent en ruine quand elles n'ont pas été remises en état par des Dakarais amoureux de la mer et de la tranquillité.

*
* *
*

Ainsi donc, à l'Est du vieux Dakar, face au port, il y a Gorée, l'île au riche passé, "capitale déchue".

Et symétriquement, à l'Ouest, comme une soeur jumelle au destin différent, il y a l'île sauvage et sans histoire, l'île de la Madeleine qu'on appelle aussi, Dieu sait pourquoi, l'île aux Serpents. Rares sont les Dakarais qui y ont abordé. Il est vrai qu'au contraire de Gorée elle n'est pas accueillante : on n'y peut débarquer que dans une petite crique, presque un lac intérieur, ouvert sur la mer par une passe étroite face à l'écueil flanquant l'île au Sud-Est. La houle rend son accès difficile et dangereux.

Nous étions jeunes et nous allions parfois y passer nos beaux dimanches. Quatre bons camarades tenaient tout juste dans notre coque dérisoire que poussait contre la houle un petit moteur hors bord. Péniblement, nous arrivions face à la passe : c'était le moment périlleux. Attention, attention ! Notre moteur hurlait, poussé à fond ; la houle claquait l'imposante masse basaltique qui défilait sur notre droite - Attention ! ... On passe ... On est passés.

C'était gagné.

Nous débarquions sur un fond tapissé d'oursins. Nous explorions le plateau central de l'île où l'on ne retrouve que de rares traces du passage des hommes. Il y pousse une végétation basse et primitive, et de curieux baobabs nains dont les puissants rameaux semblent plaqués au sol par le vent du large. Dans des anfractuosités rocheuses, de grands oiseaux de mer étonnés piaillaient sans s'enfuir à notre approche.

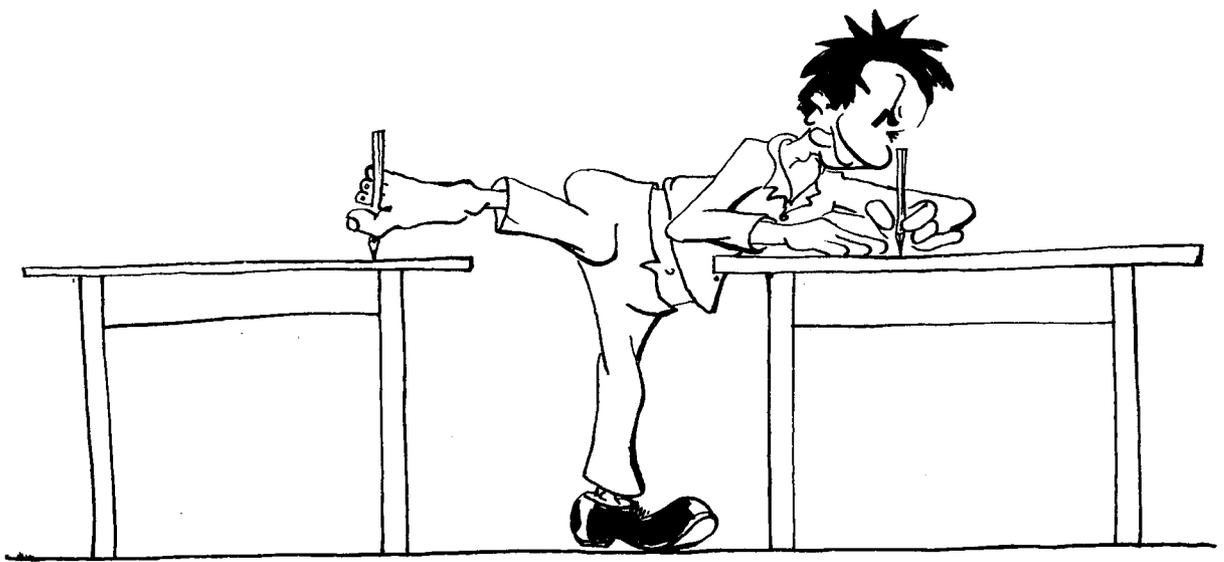
..//..

Par des prises larges et sûres, nous faisons l'escalade des rochers qui dominent l'océan, puis nous nous étendions au soleil, face au large, où l'on voyait de temps en temps filer la nageoire dorsale d'un requin. A deux milles derrière nous, il y avait DAKAR - DAKAR avec sa vie active, son port, ses voitures américaines

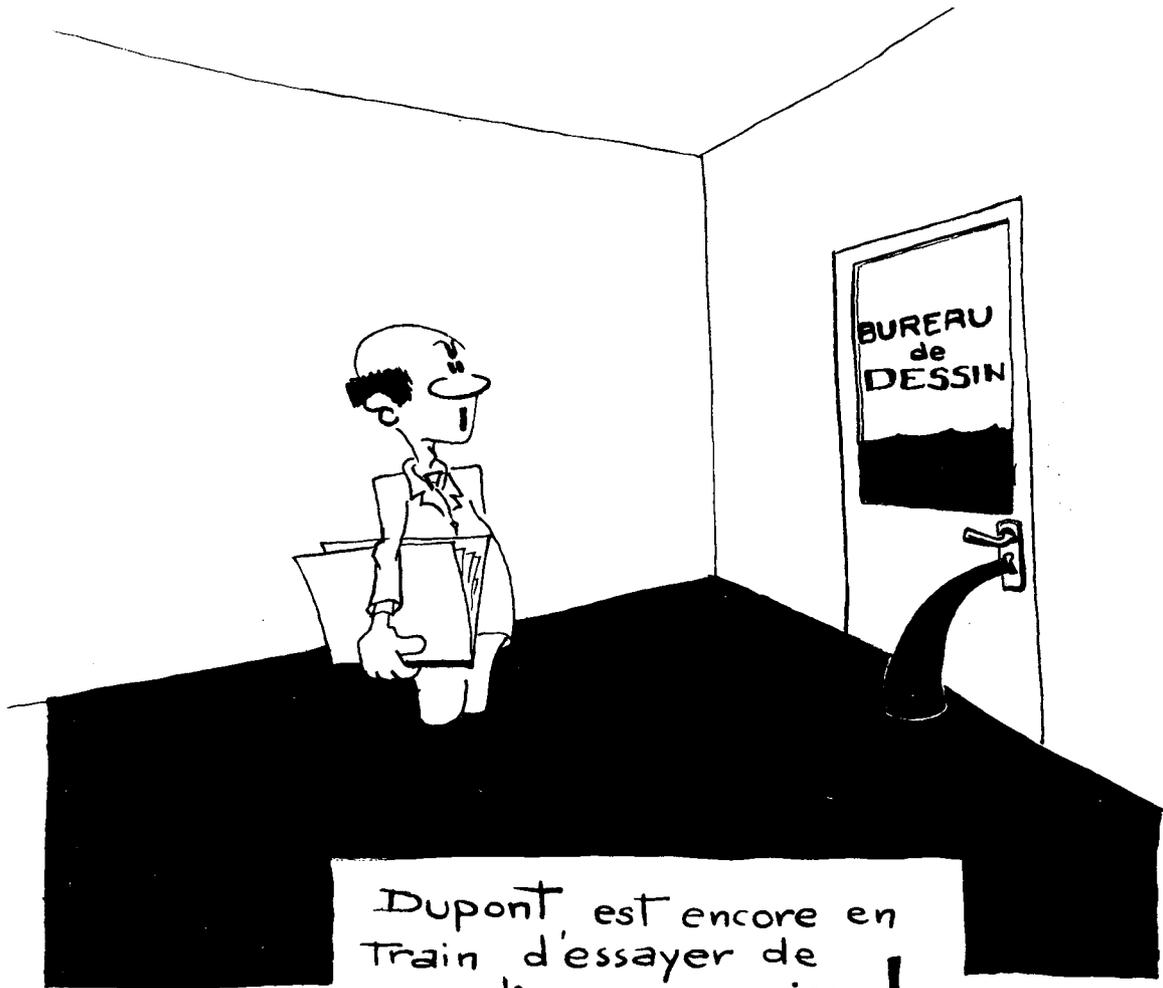
Nous y rentrions le soir, heureux et fatigués de soleil et de grand vent.

Souvent aussi, bien sûr, nous allions à Gorée, mais c'était encore "l'île aux Serpents" que nous préférions ...

M. B.

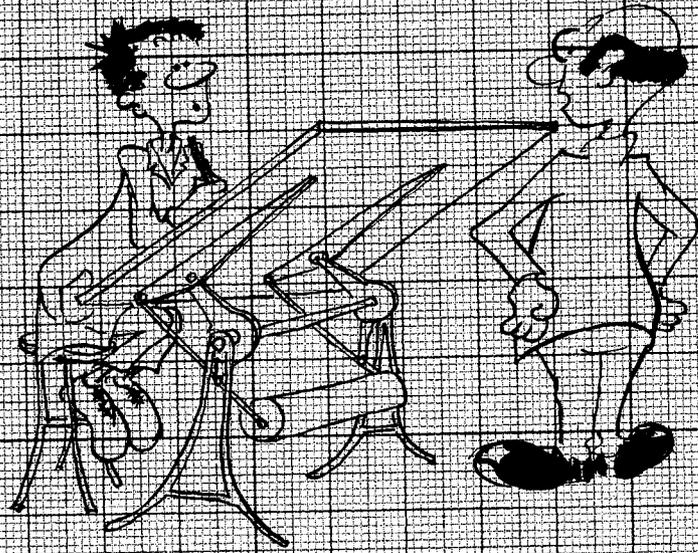


le Pantographe



Dupont est encore en
train d'essayer de
remplir son encrier !

A.



Al.

Dupont pouvez vous m'expliquer
ou passe le papier millimétré ?